

Page d'accueil
Edition du jour

Rechercher

→ Genève/article

«Entendre des voix n'est pas une maladie»

CHRISTOPHE KOESSLER

LE JOURNAL: SÉLECTION

Genève
Neuchâtel
Régions
Suisse
Solidarité
International
Actuel
Culture

DOSSIERS

Italie
Journée sans achats
Altermondialisme
Made in USA
L'Etat sous la loupe
Histoire
Egalité
Le Courrier

ARCHIVES

Editoriaux
Enquêtes Architrave
Articles les plus lus
Tous les articles
Recherche

SERVICES

Abonnements
Consultation de l'agenda
Nous contacter
Les liens
Tarifs annonces

LE COURRIER

Présentation
L'équipe
Charte
Statuts (NAC)
Membres (NAC)
Architrave
Association de lecteurs
Historique
Diversité

Dans la même rubrique

Gauche et syndicats
refusent le «frein à
l'endettement» (29/04/2006)

Grève au CERN: la direction
campe sur ses «positrons»
(29/04/2006)

Les Genevois sont invités à
se réappropriier leur ville
(29/04/2006)

Vertige universitaire
(28/04/2006)

Le futur chantier fait déjà
hurler les habitants de
Champel (28/04/2006)

L'Université a retenu
pendant deux ans un
rapport explosif
(28/04/2006)

Le responsable de Moon
accusé de faux témoignage
(28/04/2006)

Un nouveau plan directeur
pour doper les transports
collectifs (27/04/2006)

L'association Lecture et
compagnie fête ses 10 ans
(27/04/2006)

Réfutant le harcèlement
sexuel, l'Etat «charge» sa
collaboratrice (26/04/2006)

Les physiciens du CERN
débrayeront pour leurs
salaires (26/04/2006)

La charrue avant les trains
(25/04/2006)

La prescription met un
terme au «procès
Mouhanna» (25/04/2006)

Un coup d'oeil sur le taux
de participation depuis 1997
(24/04/2006)

Paru le Mercredi 22 Mars 2006



SANTÉ - Près de 5% de la population entend des voix. Si le trouble est souvent associé à des problèmes psychiatriques, il peut être aussi tout à fait bénin.

Jeanne d'Arc n'a qu'à bien se tenir. Plus de 30% de la population a déjà entendu des voix, et 5% en écoute régulièrement, avancent les spécialistes. Phénomène méconnu s'il en est, les hallucinations auditives sont pourtant étudiées, voire traitées, par des psychiatres et des thérapeutes, dont plusieurs représentants donnaient une conférence publique la semaine dernière à Genève, à l'initiative du Réseau d'entraide des entendeurs de voix (Reev).

«Entendre des voix n'est pas un trouble en soi», a pourtant expliqué Philippe Rey-Bellet, psychiatre à Belle-Idée. Conforté par la thérapeute Martine Libertino: «Il n'y a aucune honte ni aucune angoisse à entendre des voix. C'est une faculté comme une autre.» Le phénomène revêt des formes très différentes: cela va de voix positives – qui fonctionnent comme des intuitions – à des voix très négatives et dévalorisantes, en passant par des voix multiples qui s'entrechoquent et rendent la vie impossible. Elles peuvent apparaître ponctuellement ou s'exprimer en continu.

La perception de voix devient un problème quand elle est associée à d'autres troubles psychiques ou «lorsqu'elle empêche une personne de fonctionner normalement», a souligné le psychiatre Marco Merlo, qui dirige le programme pour les jeunes adultes avec troubles psychiques débutants (JADE) des Hôpitaux universitaires de Genève. Soixante pour cent des schizophrènes, par exemple, entendent des voix.

Celles-ci sont souvent provoquées par des événements traumatisants, tels qu'un accident, un divorce, un deuil ou une maladie, mais elles peuvent aussi résulter de difficultés traversées durant l'enfance, explique Mme Libertino: «Certains enfants naissent avec des capacités imaginatives très fortes, raconte-t-elle. Ils ont besoin d'un milieu familial dans lequel il peuvent s'exprimer à ce propos. A défaut, ils se renferment et peuvent développer des voix.» Dans un environnement familial angoissé et stressé, ces enfants auraient tendance à amplifier leur propres peurs, souligne la thérapeute.

Quel traitement est alors indiqué lorsque les voix sont trop gênantes? Des psychothérapies sont proposées ainsi que, bien souvent, la prise de neuroleptiques. Mais les résultats sont loin d'être toujours satisfaisants. Une mère de famille a témoigné de la situation de son fils schizophrène: «Ces voix lui font beaucoup de mal. Et tous les médicaments qu'il prend ne servent à rien. C'est fou qu'on n'arrive pas à l'apaiser!» L'action des neuroleptiques, entre autres, a été mise en cause par Mme Libertino: «Lorsque certains jeunes arrivent chez moi, il sont comme des légumes à cause des médicaments. Il faut du temps pour qu'ils puissent à nouveau communiquer et entamer une thérapie», assure-t-elle.

Les traitements sont pourtant parfois couronnés de succès: «J'ai vu des réussites importantes, mais cela demande au patient une prise en charge totale de lui-même et une implication forte des proches», ajoute la praticienne. La thérapie ne vise généralement pas à se débarrasser de voix mais à les gérer, à prendre du recul vis-à-vis d'elles et à ne retenir que les positives, ont aussi expliqué les intervenants, même si des cas de disparition totale du phénomène existent. «L'essentiel est que les gens ne restent pas coincés dans leur vécu intérieur, mais qu'ils participent à des activités collectives et à des moments de partage. Le patient doit entretenir une relation dynamique avec cette perception», développe le Dr Rey-Bellet.

Pour ce faire, le Reev organise un groupe de parole tous les derniers lundis de chaque mois. «L'expression des expériences mutuelles aide à relativiser les angoisses attribuables à l'écoute de voix», indique l'association. CKR

Note : 0223464821 (de 8h à 11h). Voir aussi: www.grepsy.ch/reev.html